

Pathologies et biothérapies : Régulation de l'expression des gènes par les acides nucléiques

 **ECTS**
6 crédits

 **Composante**
UFR Sciences
du Vivant,
Université Paris
Cité

 **Volume horaire**
39h

 **Période de
l'année**
Semestre 3

Présentation

HEURES D'ENSEIGNEMENT

Pathologies et biothérapies : Régulation de l'expression des gènes par les acides nucléiques	Cours Magistral	36h
Pathologies et biothérapies : Régulation de l'expression des gènes par les acides nucléiques	Travaux Dirigés	3h

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation